

Nationalité et image de soi

Mohammed SEFFAHI *

Ecarts d'identité a demandé à un sociologue de réagir sur les entretiens réalisés avec des personnes qui ont fait les démarches pour acquérir la nationalité française. S'attachant à l'énonciation, il y relève un dualisme qui s'explique par la place occupée par ces personnes dans leur espace de vie. Nationalité, histoire, racines, mémoire et identité participent de la conception de cet espace.

Comprendre la manifestation de volonté à propos de l'acquisition de la nationalité, implique de s'attacher aux rapports souvent contradictoires qui s'établissent entre "ce qui est" et "ce que l'on dit", entre les modes de connaissances et l'expérience même. Car tout ce qui est affirmé dans une analyse devrait d'abord répondre à la question : qui parle ? Et d'où il parle ?

"Être française pour moi, ça n'a rien changé. J'ai grandi en France, je me considérais déjà française, mais à l'école, puisque à la maison c'est le Portugal, on parle Portugais, on mange Portugais... La maison, c'est la frontière. Dehors on pense français, et Portugais à la maison. Mais on s'habitue et on vit cela très bien. Quand je dis qu'être française n'a rien changé, ce n'est pas tout à fait vrai car même si avant d'avoir la carte d'identité française je me sentais française, maintenant, sans le vouloir, j'ai plus de respect pour la France, je me sens plus concernée pour ce qui se passe, j'ose même défendre ce pays quand quelqu'un parle mal de la France, je m'intéresse aussi beaucoup plus à la vie politique, parce qu'il me semble important de participer et pouvoir donner son avis concernant les hommes qui gouvernent ce pays qui était déjà le mien. Mais j'ai aussi la double nationalité, et cela est très important pour moi. Cela me permet de garder mes racines, le Portugal c'est mon pays d'origine, et le pays de mes parents. La France c'est mon pays puisque j'y vis. En fait si un jour il fallait choisir entre les deux je ne pourrais pas parce que j'aime vraiment ces deux pays".

C'est cette énonciation (1) que nous reprenons ici pour une lecture transver-

sale : en termes de jonction et de disjonction/ouverture, pour mieux comprendre les attributions de sens opérées par les personnes interviewées elles-mêmes. Il est certain que cette lecture ne permet pas de s'engager loin dans une étude des spécificités, elle peut voiler des visions propres à chacun comme elle peut, pour d'autres, gommer les raisons des ces visions.

Il n'en est pas moins vrai que ces "paroles" ont toutes une série de traits communs qui leur donnent une coloration particulière : non pas qu'on pourrait tracer à partir d'elles un "portrait-robot", mais plutôt dégager un "accent". La question de la naturalisation dévoile un ailleurs, la tension d'une réalité qui, sous le masque des mots, exprime une attente profonde, plus exigeante et indicible. C'est le sens de ces paroles (dont le texte respecte le discours oral, y compris les confusions de genres quand elles laissent le texte compréhensible) que nous avons voulu révéler.

La mise à nu

L'importance de l'ensemble des représentations face à la naturalisation comme mode d'acquisition de la nationalité et à la structuration initiale de la personnalité qui confère à chaque personne son originalité individuelle, nous conduit à utiliser d'abord la notion d'identité comme fil conducteur.

L'identité semble en effet compromise par toute démarche de nationalité : le maintien d'une image de soi stable et authentique est rendu aléatoire : "j'ai parlé à mes parents alors que je venais d'avoir 18 ans. Ma mère était d'accord mais mon père n'a

* Sociologue

M.S., 25 ans, étudiante en Maîtrise de Portugais, d'origine portugaise.

Ecarts d'identité : A quel moment s'est posée pour vous la question de l'acquisition de la nationalité française ?

M.S. : La question de ma nationalité s'est posée au moment de mon orientation en terminale. Je préparais un Bac F8 et je souhaitais faire des études de kinésithérapie, et donc rentrer dans une école nationale : j'ai donc été confrontée au problème de nationalité. Etant Portugaise, je ne pouvais même pas passer le concours d'entrée. J'ai trouvé cela très injuste. Maintenant, avec le recul, je me dis qu'il est peut-être normal que les diplômés d'Etat soient réservés aux nationaux et il paraît que dans notre pays c'est la même chose. Par exemple pour être enseignant au Portugal, il faut avoir la nationalité ou être envoyé par la France. Pourtant on parle de la Communauté Européenne et de ses avantages, mais je me rends compte qu'ils sont complètement nuls et inexistantes.

E.d'I. : Quand avez-vous fait la demande ?

M.S. : J'ai parlé à mes parents alors que je venais d'avoir 18 ans. Ma mère était d'accord mais mon père n'a pas compris ma démarche, il a même mal accepté. Pour lui, demander la nationalité française c'était comme si je reniais mes origines, moi, j'avais décidé d'aller jusqu'au bout et il a fini par comprendre que cette démarche était importante pour mon avenir professionnel.

E.d'I. : Comment avez-vous vécu les démarches et les procédures (constitution du dossier, entretien à la Préfecture, enquête de police/gendarmerie, délais...)

M.S. : Au départ, les démarches me semblaient faciles, j'étais heureuse de les faire, aller chercher le dossier à la sous-préfecture, le remplir... Mais les choses se sont compliquées par la suite, les questions presque malveillantes de l'inspecteur de police m'ont énervée. Par exemple : "vous au moins vous avez une raison de demander la nationalité, mais il y a des gens qui

demandent sans savoir pourquoi". J'ai une copine à qui il est arrivé qu'ils fassent le tour de ses voisins pour savoir leur comportement, je trouve cela ridicule. La visite médicale, j'avais l'impression d'être une juive examinée par les nazis. Que des questions ridicules, si je mangeais, si je dormais, si je n'avais pas eu de maladies contagieuses, franchement, je leur ai dit : "je suis en France depuis l'âge d'un an et demi, alors j'aurais déjà contaminé beaucoup de monde". La lenteur du déroulement du dossier est insupportable, deux ans et demi. Pour ne pas perdre des années, j'ai dû changer d'orientation et je n'ai pas pu suivre la carrière paramédicale comme prévu au départ.

E.d'I. : Que veut dire pour vous "être français(e)" ?

M.S. : Etre française pour moi, ça n'a rien changé. J'ai grandi en France, je me considérais déjà française, mais à l'école, puisque à la maison c'est le Portugal, on parle Portugais, on mange Portugais... La maison, c'est la frontière. Dehors on pense français, et Portugais à la maison. Mais on s'habitue et on vit cela très bien. Quand je dis qu'être française n'a rien changé, ce n'est pas tout à fait vrai car même si avant d'avoir la carte d'identité française je me sentais française, maintenant, sans le vouloir, j'ai plus de respect pour la France, je me sens plus concernée pour ce qui se passe, j'ose même défendre ce pays quand quelqu'un parle mal de la France, je m'intéresse aussi beaucoup plus à la vie politique, parce qu'il me semble important de participer et pouvoir donner son avis concernant les hommes qui gouvernent ce pays qui était déjà le mien. Mais j'ai aussi la double nationalité, et cela est très important pour moi. Cela me permet de garder mes racines, le Portugal c'est mon pays d'origine, et le pays de mes parents. La France c'est mon pays puisque j'y vis. En fait si un jour il fallait choisir entre les deux je ne pourrais pas parce que j'aime vraiment ces deux pays.

Propos recueillis par L. BURLAT

pas compris ma démarche, il a même mal accepté. Pour lui, demander la nationalité française c'était comme si je reniais mes origines".

Que se joue-t-il ici de si important ? La sempiternelle répétition "je suis Portugaise et Française" ou "Française mais Portugaise de mentalité" révèle en effet, l'identité comme intériorisation des appartenances. La nationalité comme "manifestation de volonté" risque de ce fait de renforcer l'individu à se fondre dans un "nous" impliquant la construction d'une différence et d'une distance et la défense d'une identité menacée.

Identité menacée ou identité blessée, celle-ci existe dans des zones d'ombre, dans les silences, dans des non-dits "le

langage se condamne à être impuissant parce qu'il organise la mise à distance de ce qui ne peut pas se mettre à distance. C'est là qu'intervient en toute puissance le discours intérieur, le compromis du non-dit entre ce que le sujet s'avoue à lui-même et ce qu'il peut transmettre à l'extérieur" (2).

"Etre Française ? Je ne sais même pas, c'est normal, et cela ne changera rien à ma vie car je me sens déjà Française puisque je suis née en France mais je suis obligée de dire que je suis Portugaise puisque je n'ai pas encore de papiers français".

L'expression "je n'ai pas encore de papiers français" cristallise en trois mots toute cette ambivalence entre dedans/dehors, appartenance/opposition, distance/

proximité. C'est là, dans cette conscience d'un sentiment de la continuité que tout événement a à se dissoudre pour atteindre l'exprimable "ce sont les événements qui rendent le langage possible écrit Gilles Deleuze, mais, ajoute-t-il justement, rendre possible ne signifie pas faire commencer".

Ainsi la question de la nationalité ne semble pas autoriser un langage sur l'identité : l'identité comme présentation de soi ou mieux, comme présentation de soi à soi. Pourtant, ce qui s'analyse d'abord ici ne doit pas nous abuser. Sous la présentation de (à) soi, s'esquissent conquête, connaissance et reconnaissance de soi. Leurs limites ne sont pas seulement celles d'une expérience des limites, mais l'expérience d'un mouvement déjà-là : non pas comme

un passé antérieur, mais comme présent actif et opérant.

“Je dirai que je suis plutôt Française sur papier, mais cette carte ne fait pas de moi une française dans l’esprit”. Ainsi se trouve exacerbée la question de l’identité, l’éprouvante recherche de soi s’alourdit ici du poids de ce qui fait son histoire “j’ai la double nationalité... cela me permet de garder mes racines”. Double nationalité, histoire, racine et, ajouterons-nous, mémoire, balaient ici l’inutile, le superflu et les fausses réponses, car la trajectoire de chacun montre avec force qu’il s’agit du sens de l’événement dans un lieu de vie plus que dans un lieu de séjour. A partir de ces cinq éléments — nationalité, histoire, racine, mémoire, identité — c’est une conception d’un même espace qui semble, peu ou prou, s’élaborer : espace marqué par une face sombre et une face lumineuse, c’est-à-dire en dernière instance par le temps.

L’intrusion de ce dernier élément avec l’échéance obligée qu’il implique : d’une part, un espace dans lequel on est inscrit, qui nous “comprend” mais qui nous minéralise et nous calcine “Au départ, les démarches me semblaient faciles, j’étais heureuse de les faire, aller chercher le dossier à la sous-préfecture, le remplir... Mais les choses se sont compliquées par la suite, les questions presque malveillantes de l’inspecteur de police m’ont énervée. Par exemple : “vous au moins vous avez une raison de demander la nationalité, mais il y a des gens qui demandent sans savoir pourquoi”. J’ai une copine à qui il est arrivé qu’ils fassent le tour de ses voisins pour savoir leur comportement, je trouve cela ridicule. La visite médicale, j’avais l’impression d’être une juive examinée par les nazis. Que des questions ridicules, si je mangeais, si je dormais, si je n’avais pas eu de maladies contagieuses, franchement, je leur ai dit : “je suis en France depuis l’âge d’un an et demi, alors j’aurais déjà contaminé beaucoup de monde”. La lenteur du déroulement du dossier est insupportable, deux ans et demi. Pour ne pas perdre des années, j’ai dû changer d’orientation et je n’ai pas pu suivre la carrière paramédicale comme prévu au départ.”

D’autre part, un cadre spatial qui, à un degré différent, rappellerait un royaume perdu “Autant, confirme-t-elle, elle s’est

sentie “heureuse” au moment de la réception de la carte d’identité, autant elle a eu mal au coeur, quand la première fois qu’elle est retournée au Maroc avec ses papiers français, l’officier de police des frontières lui a posé la question “chez qui vous vous rendez ?” : la question est habituellement posée aux étrangers et non aux Marocains. Là, elle s’est sentie un moment étrangère “chez elle”.

Inutile de préciser alors que le rappel réveille la nostalgie des racines enfouies. Tout se passe comme si l’acquisition de la nationalité française exigeait de la posséder intégralement, en effaçant les traces obscures de la véritable origine du sujet.

A l’évidence, si les conditions d’acquisition de la nationalité sont viciées à ce point, les résultats ne peuvent être que globalement médiocres. Il faut comprendre par là que, si l’élément positif de l’opposition est la différence, elle ne prend de relief, d’existence même, que sous la menace de l’identité; le retour à l’identité est d’ailleurs rassurant car la différence est très difficile à vivre.

Ainsi se dégage — d’une manière suffisamment caricaturale pour qu’on comprenne bien — un constat important : la place des personnes interviewées dans l’espace où elles vivent, explicite incontestablement le dualisme rencontré dans leur énonciation ; celui voulant exprimer et préciser la spécificité de la différence de leur origine susceptible de fertiliser l’identité issue de leur lieu de vie.

Ce n’est certes pas une problématique nouvelle, Michel Tournier en donne une re-

marquable illustration avec “Vendredi ou les limbes du Pacifique”, l’inversion totale de l’itinéraire de son Robinson par rapport à celui de Dofoe est une illustration exemplaire de ce choix que l’homme doit faire dans son rapport avec le monde naturel et avec ses semblables. Dans le roman de Tournier, Robinson, après avoir cru à l’efficacité d’une vie de travail, de profit, d’accumulation et au bien-fondé d’un rapport social hiérarchisé, finit par accepter la “vraie vie” de Vendredi devenu une sorte de Maître ingénu et “non directif”, cette nouvelle vie est faite de fusion dans la nature.

Manifester sa volonté

L’impression ressentie parfois par les interviewées d’être en dehors de leur réalité est un malaise comparable à celui

C.G., 16 ans, d’origine portugaise.

Ecarts d’identité : Comment avez-vous été informée des nouvelles démarches relatives à l’acquisition de la nationalité française ?

C.G. : J’ai écouté ce que disaient mes parents, surtout ma mère quand elle parlait avec ma soeur.

Ecarts d’identité : Quelles questions vous étiez-vous posé à ce propos ?

C.G. : Etre française c’est normal. Je ne me pose aucune question car je suis née en France.

Ecarts d’identité : Quel choix avez-vous fait et pourquoi ?

C.G. : Je pense faire les papiers pour avoir la carte d’identité française, je veux le faire parce que je suis née en France, c’est donc normal d’être française.

Ecarts d’identité : Avez-vous informé vos parents de votre démarche ?

C.G. : Je ne l’ai pas encore dit à ma mère mais je pense aller bientôt au Tribunal. Je sais comment faire car j’ai vu pour ma soeur, je n’ai qu’à faire la photocopie des documents que j’ai à la maison et aller au Tribunal.

Ecarts d’identité : Qu’est-ce que veut dire pour vous “être français” ?

C.G. : Etre française ? Je ne sais même pas, c’est normal, et cela ne changera rien à ma vie car je me sens déjà française puisque je suis née en France mais je suis obligée de dire que je suis Portugaise puisque je n’ai pas encore de papiers français.

Propos recueillis par L. BURLAT

qu'on ressent à voir un film dont le son et l'image sont décalés. Le personnage ne dit ou ne fait jamais exactement ce qu'il aurait voulu dire ou faire. "J'ai fait ma première demande il y a trois ou quatre ans. Cette demande a été refusée. Au commissariat, on m'a dit qu'il fallait parler et écrire le français comme un français. Pourtant je me débrouille bien en français. Je comprends bien mais je n'arrive pas à écrire. Au commissariat on m'a fait signer un papier et ils m'ont dit qu'il fallait bien maîtriser le français. J'ai refusé cette décision alors je suis venue à l'ADATE et j'ai fait une lettre en disant que je me débrouille assez bien en français, en tout cas à l'oral, mais effectivement je ne savais pas bien l'écrire". Pourtant le refus de renoncer est bien présent. L'entretien se termine par ces mots : "Après, je suis allée à la préfecture et j'ai refait ma demande".

Ce qui légitime l'acquisition de la nationalité comme manifestation de volonté, c'est la place que prend l'individu dans la lignée, son inscription dans un cercle. Ce n'est pas seulement la volonté des personnes qui dicte leur conduite mais bien (c'est là tout le problème) l'obéissance à l'autorité extérieure "ils m'ont dit qu'il fallait bien maîtriser le Français".

C'est à se demander si, devant l'exigence de cette injonction "maîtriser le français" les personnes ne préfèrent pas se conformer dans le royaume de l'exil, pour ne pas tomber dans le "ridicule" de devenir des flambeurs "brûlés" qui ne pourront plus jouer avec d'autres le jeu de la dérision, ce jeu où, tout compte fait, on mise peu pour des gains d'apparence.

Seule la volonté peut, en elle-même, dire l'intention, car ce qui la fait telle, ce n'est pas son aptitude à atteindre un but en soi, c'est uniquement pour reprendre Emmanuel Kant sa pure intention, pourvu qu'on entende par là sa tension vers l'acte et non quelque simple velléité.

Madame N., 34 ans.

Madame N. habite dans la vallée du Grésivaudan, elle nous reçoit chez elle, en présence de son mari (qui n'assistera pas à l'entretien) et de son enfant (3 ans). On la sent tout de suite sous tension, malgré la jovialité de l'accueil, une tension qui ne se rapporte pas à l'objet de notre présence mais qui semble être plus "existentielle"...

Madame N. nous apprend qu'elle a 34 ans, qu'elle est née à Casablanca, au Maroc, dans une famille de milieu social élevé laisse-t-elle entendre (par référence à des frères occupant des postes importants, universitaires...). On comprendra par bribes qu'elle vit une "aventure" destinale pas facile à assumer: arrivée en France en 1990, à l'âge de 28 ans, comme "touriste", elle est aujourd'hui mariée à un français d'origine italienne au chômage et a un enfant. Madame N. a demandé la nationalité par mariage en 1993 et a reçu sa carte nationale française en 1994. Sa décision a été prise suite à la naissance de son fils, argumentée par une double motivation : "comme ça, pas de problème pour mon enfant et aussi pour que je trouve plus facilement du travail". Ses sources d'information sur les démarches à faire ont été son propre mari d'une part, et l'ADATE d'autre part, dont elle fréquentait une des animations. Ce qu'elle dit de la décision elle-même et du vécu des démarches relève d'une narration fonctionnelle, à la fois comme étant des choses tout à fait "normales" et en même temps à dissocier par rapport au sens du vécu personnel qu'on sent plus problématique et sur lequel elle souhaite garder une certaine réserve (chose que nous respectons pour notre part). Elle nous laissera seulement entendre à plusieurs reprises une sorte de révolte profonde contre sa situation actuelle.

A la question du savoir si elle a parlé de sa nationalité française avec ses proches au Maroc (parents, fratrie...), Madame N. répond oui sans hésitation et que cela ne posait pas fondamentalement de problème identitaire ni pour elle ni pour ses proches. Par contre, une "anecdote" qui en dit long sur le travail interne qui s'accomplit encore chez Madame N.: autant confirme-t-elle, elle s'est sentie "heureuse" au moment de la réception de la carte d'identité, autant elle a eu "mal au coeur" quand la première fois qu'elle est retournée au Maroc avec ses papiers français, l'officier de police des frontières lui a posé la question "chez qui vous vous rendez ?", question posée habituellement aux étrangers et non aux Marocains. Là, elle s'est sentie un moment étrangère "chez elle".

Propos recueillis par Z. HAMMAL et A. CHAOUITE

(1) à la suite d'entretiens, la notion d'énonciation est proche d'opinion qui est un acte de prise de position.

(2) Olivenstein C. - Les non-dits de l'émotion, Paris, Ed. Odile Jacob, 1988, p.57.

(3) Deleuze G. - Logique du sens, Paris, Ed. de Minuit, 1965, p.212.